



## PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Service de Presse

Basse-Terre, le 10 août 2017

### LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

## Série noire sur les routes : à la veille du 15 août, le préfet appelle à la mobilisation générale pour stopper l'hécatombe

Six morts sur les routes de l'archipel en juillet, 3 depuis le début du mois d'août, cette série noire n'épargne personne : Jeune, senior, homme, femme, automobiliste, passager, mais aussi motard, cyclomotoriste, cycliste, piéton. L'alcool et la vitesse sont des facteurs aggravants dans les accidents.

La lutte contre la délinquance routière se poursuit sans relâche mais le préfet appelle solennellement chaque usager de la route à un sursaut citoyen et l'ensemble de la population à une mobilisation générale pour la sécurité routière.

Mourir sur les routes n'est pas une fatalité. Si chacun respecte les règles élémentaires de prudence pour assurer sa sécurité et celle des autres, si chacun respecte le code de la route, alors la Guadeloupe n'aura plus à pleurer la mort, absurde et inacceptable, de ses enfants sur la chaussée.

Durant ce long week-end du 15 août, les forces de l'ordre seront présentes sur les lieux les plus accidentogènes de l'archipel. Les contrôles routiers seront renforcés en fin de nuit mais aussi en sortie de plage.

#### Les règles de sécurité à respecter

> Pour les conducteurs d'automobile : veillez à attacher votre ceinture et celles de vos passagers. Respectez les limitations de vitesse et les distances de sécurité. La sécurité des déplacements découle du respect du code de la route et de la courtoisie entre tous les usagers. Automobilistes, tenez compte des usagers plus vulnérables que vous.

> Pour les conducteurs de 2 ou 3-roues motorisés et passagers, l'équipement est obligatoire : casque et gants certifiés CE, blouson, pantalon, chaussures fermées.

> Pour les piétons : soyez vigilants à votre environnement et portez un gilet fluorescent avec des bandes rétro-réfléchissantes ou des vêtements clairs et une lampe de poche pour être vus la nuit.

#### Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr  
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

---

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)

[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)

[twitter.com/Prefe971](https://twitter.com/Prefe971)

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32



## PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

> Pour les jeunes cyclistes : le port du casque certifié est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Il est vivement conseillé pour tous.

> Pour tous : Pas d'alcool avant de prendre la route ; interdiction de porter une oreillette pour les conversations téléphoniques, comme pour la musique et la radio. Il est également interdit de textoter et d'envoyer des SMS pendant que l'on conduit ou que l'on est au guidon de son deux-roues. L'utilisation du portable pour les piétons ne doit pas réduire leur vigilance aux abords de la chaussée

### Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle  
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr  
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

---

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)

[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)

[twitter.com/Prefe971](https://twitter.com/Prefe971)

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32